

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MÉDICAUX****AXTAIR ONE****Surmatelas à air motorisé à pression alternée
avec compresseur associé****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 16 mai 2023**

Faisant suite à l'examen du 16 mai 2023, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 16 mai 2023

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société WINNCARE informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références du surmatelas à air motorisé AXTAIR ONE détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
1218280	Escarres, surmatelas air motorisé, WINNCARE, AXTAIR ONE, forfait location hebdo	VAXT2/ONE : Surmatelas associé au compresseur VAXT2/POMPE/ONE avec housse PROMUST PU VAXT2/ONE VAXT2/ONE/CIC : Surmatelas associé au compresseur VAXT2/POMPE/ONE avec housse PROMUST CIC VAXT2/ONE/CIC

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif